

## II. La rue Saint-Jacques

*Imminence d'une crise. – Réunion nocturne sur la place du Panthéon. – Impression sur le peuple des mesures prises contre les ateliers nationaux et des expéditions en Sologne. – Appel dans les clubs. – Matinée du 23. – 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> légions. – Attitude première des mobiles et des gardes républicains. – Attaque des barricades au Petit-Pont et dans le haut de la rue Saint-Jacques. – Orage. – Les mobiles mettent la crosse en l'air. – Supercherie. – La rue Chartière. – Reconnaissance aventureuse. – Arrestation.*

L'insurrection de Juin s'est faite, il est vrai, sans plan d'ensemble, sans conspiration dans la force du mot, sans état-major, mais elle ne s'est point faite sans un travail du peuple sur lui-même, sans un concert préalable.

D'ailleurs, une crise était imminente depuis le commencement du mois. Le rappel des troupes et la loi sur les attroupements avaient été un premier aiguillon. Les mesures prises contre les ateliers nationaux – l'incorporation dans l'armée des hommes de 17 à 25 ans ; l'ordre, donné le 21 juin, de fermer les inscriptions dans les mairies ; le départ de plusieurs brigades de ces ateliers dans les départements ; les échecs éprouvés par les ouvriers à Courbevoie, à Puteaux, à Orléans et ailleurs ; les démarches infructueuses des délégués auprès du directeur ; leurs

menaces réciproques au sortir de leur dernière entrevue – avaient enfin posé et défini le *casus belli*. Le gouvernement et le peuple s’apprêtaient en même temps, car, dès le 22 juin, l’ordre était donné au général Damesme<sup>1</sup> de consigner la garde mobile dans ses casernes et, dans cette même journée, 5000 ouvriers, réunis sur la place Saint-Sulpice, voulaient sonner le tocsin, répétant que le citoyen Marie les avait traités d’esclaves. Un bataillon de la ligne vint occuper les lieux et empêcher tout.

Dans la soirée du 22, j’eus connaissance qu’une réunion aux flambeaux se tenait sur la place du Panthéon<sup>2</sup>. Cette manière de conférer en plein air, la nuit venue, présentait quelque chose d’étrange et dénotait l’urgence. Nous y courûmes.

Plusieurs orateurs y prenaient la parole à la fois, et sans entraîner de confusion. Chacun d’eux avait son public. Il n’eût pas fallu moins que la voix de Sten-tor pour se faire entendre de la foule préoccupée, dont les derniers rangs noirs et immobiles se perdaient dans l’obscurité de la place.

À certains moments, des murmures sourds et des oscillations parmi ces groupes où l’on ne distinguait pas même les visages, prouvaient qu’une pensée commune émouvait tous ces esprits, pensée aussi grave et froide qu’absorbante, car on ne remarquait pas les cris, les vivats, les applaudissements et l’expansion ordinaires aux réunions populaires.

Ce qui fait que cette assemblée, composée d’ouvriers en grande majorité, était si attentive, c’est

---

1. Le général Damesme est chargé de la rive gauche, mais blessé d’une balle dans la jambe du côté des barricades de la rue Sainte-Genève, il ne survivra pas à son amputation. Il est remplacé par le général Bréa.

2. Le Panthéon est un haut lieu de la vie politique du Quartier latin, un lieu

de rassemblement les jours de révolte, une zone de contact entre les Écoles et le très populaire XII<sup>e</sup> arrondissement, la place où les travailleurs des ateliers nationaux du quartier viennent toucher leur paye...

qu'on s'y occupait du sort de l'ouvrier, et des moyens de sortir d'une situation qui n'était plus tenable. Tout concourait au même but. Le sentiment et le pittoresque, qui exercent tant de puissance parmi le peuple, se joignaient à la réflexion et aux souffrances positives. On y parlait de la Sologne, et des brigades des ateliers nationaux qui y avaient été envoyées pour leur malheur.

Accueil hostile de la part des habitants de la contrée ; abandon général ; pas de travail, pas de chantiers dans le pays, partant pas de pain ; rien de prêt pour les recevoir, rien de prêt pour les retourner ; les ouvriers échelonnés sur la route de Paris, souffrant de la faim, sans argent et presque sans chaussures ; quelques bandes, rentrées dans la capitale, jetant le cri d'indignation et d'alarme, montrant leurs figures hâves et amaigries, semant partout l'émoi, et criant à la trahison du gouvernement et de l'Assemblée, voilà la situation ; et les motifs en étaient aussi sérieux que l'impression en était profonde.

Le spectre de la Sologne se présenta bientôt à tous les esprits comme une Sibérie française, où l'on aurait voulu exiler les travailleurs des ateliers nationaux pour trancher la question du *droit au travail*, et pour dégarnir Paris de ses forces révolutionnaires. L'avis unanime fut qu'il fallait en demander raison à la commission exécutive et à l'Assemblée nationale. Contre cette dernière pesait, dans l'esprit du peuple, un souvenir concentré du 15 mai. On savait que depuis ce jour elle s'était protégée contre la désaffection populaire par du canon et des baïonnettes. Il fut décidé que le faubourg ne se porterait point en manifestation auprès d'elle, mais que si les réponses de la commission exécutive, qui serait mise en demeure, n'étaient point conformes à la volonté du peuple, on prendrait immédiatement les armes. On se donna rendez-vous sur la place pour le lendemain matin à cinq heures.

On se sépara aux cris de : Vive la république sociale ! avec une attitude qui promettait beaucoup.

Les ombres de Darthé, de Buonarroti et de Babeuf<sup>1</sup>, qui conspirèrent longtemps là, tout près, dans les caveaux de Sainte-Geneviève, eussent tressailli d'aise, en entendant pousser ces cris de guerre et de régénération sociale par des milliers d'ouvriers.

Nous nous répandîmes dans les clubs, propageant la nouvelle de cet arrêt du Forum, et exhortant les membres à se trouver présents au rendez-vous matinal. La connaissance de ces faits, énoncés avec chaleur, et non sans une peinture des désastres sanglants et de la perte de tant de bons patriotes qui allaient être la suite de cette levée de boucliers contre la réaction, impressionna vivement les assemblées chez lesquelles un morne silence remplaça le vacarme habituel, et coupa court aux ordres du jour.

Les femmes, et beaucoup de personnes qui venaient dans les clubs par curiosité ou par passe-temps, se retirèrent un peu effrayées. Des jeunes gens de diverses professions et des ouvriers de tout âge formèrent des groupes et continuèrent de parler sur ce sujet, se promettant de coopérer à l'insurrection.

Nul doute qu'un travail de même nature que celui que nous opérâmes dans le XI<sup>e</sup> et dans le XII<sup>e</sup> arrondissements<sup>2</sup>, n'ait eu lieu dans les autres quartiers de Paris et n'ait préparé les journées du 23 au 26.

---

1. Ce sont les trois principales figures du Club du Panthéon fondé en 1795 et où se fomentera la conjuration des Égaux.

2. Il s'agit de l'ancien découpage de Paris en douze arrondissements, resté en vigueur jusqu'en 1860, date à laquelle l'absorption des villages limitrophes de la capitale devait déboucher sur un redécoupage en vingt arrondissements. Le XI<sup>e</sup> arrondissement englobait les

quartiers du Luxembourg et de l'École de médecine dans l'actuel VI<sup>e</sup> arrondissement, de la Sorbonne dans l'actuel V<sup>e</sup>, et du Palais de Justice dans le IV<sup>e</sup>. Le XII<sup>e</sup> arrondissement, contigu, comprend quant à lui les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marcel, du Jardin du Roi (l'actuel jardin des plantes) qui se trouvent actuellement dans le V<sup>e</sup>, ainsi que le quartier de l'Observatoire (actuellement dans le XIV<sup>e</sup>).

Le 23, dès le grand matin, la place du Panthéon avait reçu de nombreux conjurés, sans armes. Je ne trouvai pourtant pas l'attroupement que j'avais prévu. Bon nombre de survenants ne faisaient qu'apparaître, et peu après se retiraient parcourant sans doute de cette façon les divers centres révolutionnaires.

La 11<sup>e</sup> légion<sup>1</sup>, c'est-à-dire son état-major, cherchait de son côté à former ses bataillons, pour se tenir prête à marcher contre nous. À 6 heures et demie du matin, le *rappel* fut battu dans les compagnies ; à 8 heures, ce fut le *rappel général*. Personne ne se souciait encore de se compromettre, et les places d'armes restèrent inoccupées. On attendait probablement l'engagement de la ligne et de la mobile. À 1 heure de l'après-midi, on battit la *générale*, on ne réunit que 1000 hommes.

Nous étions trois ou quatre cents en expectative sur la place depuis plusieurs heures, et je m'avisai de profiter de ce répit pour visiter quelques citoyens sur les personnes ou sur les armes desquels j'avais lieu de compter.

Je songeai également à me rendre rue Albouy<sup>2</sup> où tous les journaux socialistes du jour nous convoquaient à midi précis, comme commission électorale<sup>3</sup> pour la liquidation de l'élection des Onze<sup>4</sup>. Je m'y ren-

---

1. La garde nationale était divisée en légions selon chaque arrondissement, la 11<sup>e</sup> légion est donc la légion recrutée sur le XI<sup>e</sup> arrondissement.

2. Elle se situait dans l'actuel X<sup>e</sup> arrondissement, il s'agissait d'une parallèle de la rue de la Grange-aux-Belles et d'une transversale de la rue des Vinaigriers, à peu près au niveau de l'actuelle rue Lucien-Sampaix. C'est là que se trouve le siège du Club des Droits de l'homme.

3. Pardigon est membre de la commission centrale démocratique

pour les élections qui se constitue à partir du 29 mai 1848 et organise la campagne électorale socialiste pour les élections complémentaires des 4 et 5 juin. Cette commission donne rendez-vous à ses membres précisément le 23 juin pour liquider cette affaire électorale.

4. Il y avait onze sièges de représentant parisien à pourvoir aux élections du début juin.

dais avec d'autant plus de hâte, du moment que rien n'était encore engagé dans notre faubourg, que je pensais qu'aux Droits-de-l'Homme<sup>1</sup>, siège de notre commission, on devait s'occuper de la question insurrectionnelle, et centraliser tous les renseignements touchant les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin.

J'étais avec deux membres du club du Deux-Mars<sup>2</sup>. Ce club fut plus tard qualifié comme un des plus dangereux de Paris dans le rapport d'enquête Bauchart<sup>3</sup>; ce n'est pas seulement, je suppose, à cause de l'énergie révolutionnaire des discours qui y étaient tenus, mais aussi parce qu'on avait commencé de s'y organiser militairement et par décuries<sup>4</sup>. Je venais d'en être nommé président en remplacement du citoyen Dazon qui s'éloignait de Paris. À la hauteur du Pont-Neuf, nous rencontrâmes une soixantaine d'officiers dégoûtés de la garde républicaine qui allaient demander à la commission exécutive d'être réintégrés dans leurs grades. Mais la destinée de ces hommes de Février n'était pas de servir un gouvernement entré dans les voies contre-révolutionnaires, et s'ils reprirent tous leurs grades dans cette journée, ce fut, on le pense bien, derrière les barricades.

---

1. Fondée dès les années 1830, la Société des Droits de l'homme remonte aux âges héroïques des sociétés secrètes, ce qui lui confère une expérience organisationnelle que n'ont pas les clubs plus récents.

2. Le Club du Deux-Mars est un club étudiant fondé le 2 mars 1848 et se réunissant à la Sorbonne.

3. Quentin Bauchart (1809-1887), élu député en 1848 et 1849, l'un des dictionnaires biographiques qui fait autorité en matière de personnel parlementaire sur la période écrit qu'« Il fut l'auteur du remarquable rapport de la Commission d'enquête sur les journées de Juin ».

(Adolphe Robert, Gaston Cougny,

Edgar Bourlonton, *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1<sup>er</sup> mai 1789 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1889*, Paris, Dourlonton éditeur, 1889-1891.)

Comprendre qu'il fut nommé rapporteur de la commission de quatorze députés, en majorité conservateurs, chargée de « l'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai » et que son rapport instruisit à charge contre les insurgés et les leaders socialistes comme Louis Blanc.

4. Ce type d'organisation est hérité du fonctionnement des sociétés secrètes des années 1830 et 1840.

C'est encore là que nous apprîmes l'engagement des ouvriers avec des compagnies de la 2<sup>e</sup> légion, à la porte Saint-Denis<sup>1</sup> ; engagement qui devenait dès lors le signal de l'insurrection. Rue Planche-Mibray<sup>2</sup>, nous vîmes les premières barricades ; c'était une preuve que le mouvement gagnait du terrain et se ramifiait rapidement.

Nous nous empressâmes de revenir sur nos pas, car nous n'aurions pas voulu, pour tout au monde, que notre absence fût constatée après la parole donnée, si peu connues que fussent nos personnes, si petite que fût notre action.

Le vent de guerre qui soufflait sur Paris, et faisait les boutiques se fermer de proche en proche, poussait en même temps le monde dans les rues, qui présentaient une animation toute particulière, soit qu'on courût aux armes, soit qu'on allât en curieux, soit qu'on regagnât son domicile pour s'y mettre en sûreté.

Sur la place du Panthéon ne se trouvait plus personne, si ce n'est quelques compagnies de la 11<sup>e</sup> légion qui étaient venues là par défiance de la 12<sup>e</sup>, et avec la prétention de maintenir l'ordre<sup>3</sup>. Il est évident que chacun avait été s'armer. Je me rendis chez moi<sup>4</sup> dans ce but, accompagné de deux ouvriers du club avec lesquels je partageai quelques fusils, dépouilles

---

1. C'est porte Saint-Denis, à 10 h du matin, qu'ont lieu les premiers heurts entre les ouvriers et les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> légions.

2. Elle se situait au débouché du pont Notre-Dame sur l'actuelle partie de la rue Saint-Martin qui va jusqu'à l'avenue Victoria.

3. La défiance entre la légion du XI<sup>e</sup> arrondissement encadrée par des professions libérales et intellectuelles, et celle du très populaire XII<sup>e</sup> arrondissement est telle, qu'elle débouche en début d'après-midi sur un combat d'une rare violence (Rémi Gossez, « Diversité des antagonismes

sociaux », in *Revue économique*, 1956. Consultable en ligne).

4. Pardigon habite rue Royer-Collard, à la frontière entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> arrondissement, du côté des numéros pairs au 14 (selon le nouveau numérotage réalisé à partir de 1847), c'est-à-dire côté XI<sup>e</sup> arrondissement. Cette rue, anciennement rue Saint-Dominique-d'Enfer (ou Saint-Dominique) parce qu'elle se jetait dans la rue d'Enfer, est en 1846 rebaptisée du nom de Royer Collard, un homme politique mort un an auparavant.

opimes de Février, et plusieurs centaines de capsules, munitions du plus haut prix.

Le quartier était désormais en pleine insurrection ; les rues se dépavaient en mille endroits. Nous formâmes une patrouille et nous parcourûmes le faubourg pour attiser le feu, et pour avoir une idée exacte de ce qui se passait. De nombreuses patrouilles du même caractère sillonnaient déjà les rues. Des officiers de la garde nationale les commandaient en uniforme, et beaucoup d'entre eux présidaient à l'érection des barricades. C'est la 12<sup>e</sup> légion qui a fait le mouvement dans les faubourgs Marceau et Saint-Jacques, et c'est encore elle qui en a été le nerf pendant le combat. Un très grand nombre d'ouvriers étaient alors dans la garde nationale<sup>1</sup>.

Quelques gardes mobiles et quelques gardes républicains comptaient parmi les insurgés, présage trompeur, mais de bonne foi de la part de ceux qui en étaient le sujet. Il est constant qu'à la caserne de la rue des Grès<sup>2</sup> et à la caserne de la rue du Foin<sup>3</sup>, on se considérait en ce moment comme devant protéger l'insurrection. Des barricades furent faites sans obstacles, et des pavés furent pris à vingt pas de la porte de ces casernes. Quand nos patrouilles passaient devant les gardes en poussant le cri de : Vive la République Sociale ! ceux-ci répétaient le cri ou donnaient un signe d'assentiment. Le travail infernal qui devait les égarer n'avait point encore été opéré sur

---

1. Corps hérité de la Révolution française, basé sur le principe du citoyen en armes, mais dont le recrutement et l'encadrement est de façon prédominante bourgeois.

2. Elle se situait sur l'actuelle portion de la rue Cujas comprise entre l'actuel boulevard Saint-Michel (anciennement en cet endroit rue des Francs-Bourgeois) et la rue Saint-Jacques.

3. Elle se situait dans le prolongement de la rue Serpente en direction de l'Est, et constituait une parallèle de la rue de la Parcheminerie. Elle a été détruite lors des aménagements liés au percement du faubourg Saint-Germain par le baron Haussmann.



leurs esprits. Le revirement, quelques heures plus tard, fut aussi soudain qu'absolu. Il suffit de quelques tonnes de vin et d'eau-de-vie, et de quelques calomnies plus perfides, plus enivrantes que le Bourgogne. Si l'on avait une juste idée de l'incertitude qui, dès le début, a présidé à l'attaque de telle et telle barricade, on verrait l'insurrection sous un jour tout nouveau. De désespoir, plusieurs soldats de la ligne brisèrent leurs fusils sur des monceaux de pavés. Un fait, aussi rare que caractéristique, se produisit entre la place Maubert et la rue Saint-Victor, près d'une rue transversale appelée, je crois, des Bernardins. Les assaillants se trouvaient, en face de la barricade, dans la plus grande perplexité. Les défenseurs étaient muets à leur poste. Des négociations furent entamées, mais sans aboutir.

Le feu commence, sans acharnement, il est vrai. Un officier sort des rangs, le képi au bout de son sabre, la tête voilée dans son manteau ; il marche droit devant lui et escalade la barricade. Il n'est fusillé, ni par devant, ni par derrière. C'est ainsi qu'il passe à l'insurrection, non pour combattre, mais pour protester ; car tout le temps du combat, il reste nu-tête, les bras croisés, après s'être désarmé lui-même et avoir arraché ses épaulettes.

Après cette excursion, nous nous appliquâmes à barricader la partie de la rue Saint-Jacques comprise entre la place du Panthéon et la place Cambrai<sup>1</sup>. Tous les allants et venants furent requis de transporter quelques pavés en échange du droit de passage, et ceux qui s'étaient mis en route par une vaine curiosité virent leur promenade changée en une véritable corvée. Je remarquai, sans me méfier, qu'ils pou-

---

1. Elle se situait à côté du Collège de France, au niveau de l'actuelle place Martin-Berthelot.

vaient jouer le rôle d'espions, que des soldats, et plus souvent des officiers de la garde républicaine, passaient au milieu de nous. Au reste, ils ne se refusaient pas à transporter des pavés.

La lutte faillit s'engager entre le bataillon de la 11<sup>e</sup> légion qui campait sur la place, et quelques compagnies de la 12<sup>e</sup> qui exigeaient qu'il rentrât dans les limites de son arrondissement. Une trentaine d'élèves de l'École normale, dans leur nouvel uniforme et armés chacun d'un fusil, intercédèrent pour éviter l'effusion de sang. Sans être hostiles à l'insurrection, ils la déploraient. C'est une chose digne de remarque que l'apparition, au milieu d'un mouvement populaire, de cette école purement scientifique et littéraire, et dont, à la vérité, la plupart des élèves sont d'une opinion très avancée. Les gardes nationaux de la 11<sup>e</sup> légion battirent en retraite et revinrent, peu après, ayant avec eux M. François Arago et d'autres notabilités politiques, emporter au pas de charge une barricade inachevée de la rue Soufflot. M. F. Arago essaya d'une harangue qui ne devait changer les dispositions de personne, comme c'est la coutume, et les choses en restèrent là pour le moment, mais néanmoins sur une menace de coups de canon. Le membre du gouvernement rapporte lui-même qu'il lui fut répondu par les ouvriers : « N'ayant jamais eu faim, vous n'avez pas le droit de nous parler. » Tel est le langage excessif, mais bien pardonnable, de l'extrême misère.

La fusillade éclata tout à coup dans le bas de la rue. C'était l'attaque de la barricade du Petit-Pont. Le citoyen Guinard<sup>1</sup> était en tête avec ses artilleurs, qu'il

---

1. Le colonel Joseph Guinard (1799-1874), républicain ardent contraint de s'exiler sous la monarchie de Juillet, nommé chef d'état-major de la garde nationale après février 1848. Proche du général Cavaignac, il

accepta de réprimer les journées de juin 1848. Par contre, hostile au bonapartisme, un an plus tard il participe à la journée du 13 juin 1849, ce qui lui vaudra d'être condamné à de longues années de prison.

n'avait pas tous, car quelques-uns de ces derniers étaient dans la barricade, de façon qu'ils pouvaient réciproquement se connaître et s'appeler par leurs noms. De là, un mouvement d'hésitation. Quelques ouvriers descendirent de la barricade et entrèrent en pourparlers avec des artilleurs de la 11<sup>e</sup> batterie, que cette situation inquiétait, car leurs sentiments étaient les mêmes que ceux des insurgés. Initiative inutile ! Pendant ce temps, Guinard, qui prétendait avoir affaire à des bonapartistes, lança ses hommes à l'assaut, au cri de : « Vive la République ! » et la barricade, dans une première décharge, lui en coucha trente sur la place.

Nous ne savions rien de tout cela, mais la multiplicité des coups de feu et le grondement du canon nous prouvaient que l'affaire était des plus sérieuses et nous touchait doublement de près, puisqu'à la hauteur où nous étions les balles perdues portaient encore.

Un orage subit, marqué par de violents coups de tonnerre et une pluie diluvienne, fondit sur Paris dans ces circonstances, et vint à l'appui du préjugé qui veut qu'il n'y ait point de révolution sur la terre sans une tempête dans le ciel.

Cette pluie porta un certain tort aux débuts de l'insurrection, en fournissant une bonne occasion de retraite à beaucoup d'hommes qui n'auraient pas osé le faire sans ce prétexte, et en rendant la défense plus difficile. La grande majorité d'entre nous n'étaient armés que de fusils à silex et à bassinet.

Cela parut tellement naturel à nos ennemis que c'est précisément à ce moment que se fit l'attaque de notre côté. Elle eut lieu sur trois points à la fois et d'une façon très molle, par la rue des Grès, par la rue des Cordiers, et par la rue Neuve-des-Poirées. Au reste, toutes ces barricades n'étaient pas de nature à être défendues ; nous n'étions pas une vingtaine répartis sur ces divers points, et ceux qui n'avaient pas de

fusil à capsule étaient obligés, pour charger, de s'abriter dans l'embrasure des portes. Nous changions de barricade et de rue en fuyant le long des murs, les reins et les genoux pliés, comme des braconniers qui se coulent derrière une haie. Cette tactique faisait dépenser beaucoup de munitions aux mobiles qui n'en déchargeaient pas moins leurs fusils, et avait pour but d'appeler du renfort et de gagner du temps, cette pluie orageuse devant bientôt cesser.

Nous nous trouvâmes enfin réunis à une quinzaine dans une barricade construite à un endroit resserré de la rue Saint-Jacques, contre un vieux bâtiment dépendant du collège Louis-le-Grand. C'est cet édifice qui a servi à loger l'École normale à l'époque de sa fondation, avant qu'elle n'eût son magnifique palais de la rue d'Ulm<sup>1</sup>. On lit encore l'inscription en lettres dorées au-dessus de la porte cochère.

La barricade était assez forte. Nous pouvions résister. Un petit quart d'heure s'écoula avant que personne ne se présentât contre elle, puis, en un clin d'œil, par une évolution sur le flanc gauche, une compagnie de mobiles déboucha de la place du Lycée<sup>2</sup>, et barra la rue. Ils furent immédiatement salués par une décharge suivie des cris de : «Vive la République !» Quelle ne fut pas notre surprise en les voyant s'arrêter, crier comme nous, et mettre les crosses en l'air !

– Va parlementer ! me crièrent les camarades. Je mentionnerai ce fait en détail, car il est avéré que ce procédé a été employé bien des fois, et a, tout d'abord, réussi.

Je descendis et courus vers la compagnie. De son côté, un mobile se détacha vers moi, et nous tom-

---

1. L'École normale supérieure ne fut installée dans ses locaux de la rue d'Ulm que le 4 novembre 1847. Avant cela elle occupa successivement plusieurs lieux du Quartier latin.

2. Il y avait devant l'ancien Collège Louis-le-Grand une place qui occupait une portion de la rue Saint-Jacques.

bâmes dans les bras l'un de l'autre. Chose remarquable ! cet homme avait des larmes aux yeux, de vraies larmes. Et on n'aurait su le prendre pour un pleurnicheur, car il avait le corps trapu, l'œil ferme, la figure caractérisée, marquée de la petite vérole, et la barbe rouge. Il répétait : « Nous sommes frères ! » ce qui était, on s'en souvient, le mot du moment.

J'ai gardé la conviction qu'avant que les mobiles ne fussent complètement saouls, ç'a été pour beaucoup d'entre eux un crève-cœur que de marcher contre les barricades. Je ne parle pas des officiers.

J'abordai le capitaine qui était retranché derrière sa compagnie et calfeutré dans un manteau de toile cirée. Son abord très froid contrastait avec l'élan du mobile. Je lui dis :

– Nous sommes ensemble ! Vous ne vous battez pas contre le peuple.

Il se mit à discourir :

– Oui, nous défendons la République. Mais pourquoi ces barricades ? Démolissez-les. Nous nous entendrons après, mais tant qu'il y aura des barricades...

Je fus penaud. Tout homme l'eût été à ma place. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'en me voyant embrassé par un mobile et accueilli dans la compagnie, les autres insurgés avaient quitté la barricade, et s'étaient mêlés dans les rangs. Cette circonstance appela l'attention du capitaine, qui craignait évidemment que ses hommes ne lui échappassent. Il leur commanda d'arrêter les insurgés. Je m'esquivai des rangs, en sortant par derrière, et je courus à corps perdu, sur le trottoir, du côté de la barricade. En faisant ce détour, mes yeux avaient porté sur la place, et là, j'avais aperçu le reste du bataillon en bon ordre, ce qui nous expliqua la contenance du capitaine, et nous découvrit le piège. Nous restions au nombre de cinq. Nous tirâmes plusieurs fois et jusqu'à ce qu'ils eussent envahi la barricade, car nous avions un

moyen sûr de nous sauver, à travers les cours du bâtiment que nous avons explorées, et dont je m'étais fait remettre les clefs par le concierge.

Nous tombâmes ainsi dans la rue Chartière, petite rue rapide, formant carrefour avec trois autres rues<sup>1</sup>. Ce carrefour était défendu par une barricade circulaire dans laquelle nous fûmes reçus. Nos mobiles fouillèrent dans les cours ; un certain nombre d'entre eux y firent le guet, mais ils n'osèrent s'aventurer dans la rue Chartière. Autant il en serait sorti par l'étroite porte, autant il en serait tombé.

La barricade du carrefour fut attaquée par une rue perpendiculaire à la rue Chartière. Le combat ne cessa qu'à la brune. Trois chiffonniers s'y distinguèrent, ne cessant pas de tirer. Ils avaient chacun deux fusils et un petit garçon pour charger. Nous aurions pu tenir tête, même étant attaqués de plusieurs côtés à la fois, pourvu que ce fût sans canon.

Sur le soir, toute attaque fut donc suspendue. D'aucun côté nous n'entendîmes plus retentir un seul coup de feu. Les troupes se retirèrent, et les quartiers insurgés restèrent abandonnés à eux-mêmes.

Frappés de ce silence et de cette retraite, enfouis dans un trou comme nous étions, nous parlâmes d'aller aux renseignements. Il fallait repasser par plusieurs points que nous avons battus toute la journée. Je pris la précaution de mettre une blouse par-dessus ma redingote, et je troquai mon képy contre une casquette de fantaisie. Je tournai l'institution Sainte-Barbe, et je tombai sur le Panthéon.

Tout était comme un désert. Une formidable barricade, qui n'attendait que des défenseurs, s'accotait

---

1. Sur les arrières du Collège de France qui l'a depuis absorbée, la rue Chartière formait avant de devenir la rue Saint-Jean-de-Beauvais un carrefour avec trois petites rues

adjacentes, les rues Saint-Jean-de-Latran et Fromental actuellement disparues, et la rue Saint-Hilaire (actuellement rue de Lanneau).

fièrement contre le flanc nord du Panthéon et contre la bibliothèque Sainte-Genève. Aux alentours, et dans le haut de la rue Saint-Jacques, une foule de petites barricades étaient détruites et les pavés disséminés. Tout le monde, sur les portes, causait des événements de la journée. Il était dit que les insurgés avaient tenu bon, qu'ils se fortifiaient partout, et que tous les faubourgs étaient en jeu. Suivaient les appréciations politiques. Je rencontrai plusieurs brancards, portés par des soldats de la ligne, qui se rendaient à l'hôpital du Val-de-Grâce.

Je me rendis chez moi, et je me nettoyai pour recommencer plus sûrement mon expédition vers onze heures du soir. Mon plan était de descendre la rue Saint-Jacques, autant que je pourrais, et de revenir à la rue Chartière par la place Cambrai. À quelques pas de la rue des Grès, un homme en blouse, armé d'un fusil et faisant faction, m'interpella :

– Qui va là ?

– Je rentre ici près, au cloître Saint-Benoit<sup>1</sup>.

Mon interlocuteur ne m'opposa pas la moindre objection. Il paraissait revenir sur ses pas, quand tout à coup il retourna la tête en homme qui se ravise ou qui se demande s'il ne s'abuse pas.

– Je vous arrête ! s'écria-t-il en se rapprochant.

– Vous m'arrêtez, moi ?

– Oui, je vous mène au poste.

– Mais encore... Vous avez un motif ?

– Oh ! *je vous connais*, suffit. Je vous mène au poste.

Le garde républicain – car c'en était un – depuis qu'il m'avait arrêté, me serrait le bras, au-dessus du coude, avec une énergie qui faisait le plus grand honneur à ses poignets.

---

1. Il était situé entre la rue de la Sorbonne et la rue Saint-Jacques, en face de l'actuel Collège de France, ses

bâtiments ont été ultérieurement absorbés par l'actuelle Sorbonne.

– Lâchez-moi, lui dis-je brusquement, je vous suivrai bien sans ça.

Il hésita un moment, puis il desserra ses doigts qu'il tenait crispés.

Dans cette allure, nous arrivâmes à la caserne où on se mit à me fouiller. Mes *fouilleurs* furent désappointés. Je vis à leur mine qu'ils s'attendaient à quelque chose comme une fine paire de pistolets, des munitions, ou peut-être même des papiers compromettants.

Mon homme paraissait très fier de sa capture, et m'avait recommandé en entrant. Je n'avais rien, absolument rien ; ni papiers, ni armes, ni munitions ; mes mains étaient blanches, c'est-à-dire sans traces de poudre ; il est vrai que mes habits, sous la blouse, étaient encore mouillés, mais qu'est-ce que cela prouvait ?

J'insistai pour faire dresser procès-verbal. J'avais bien compris que le garde républicain avait dû me remarquer dans la journée, et qu'il m'avait reconnu malgré mon travestissement ; peut-être même me connaissait-il déjà, car j'avais fréquenté sa caserne et il avait pu fréquenter mon club ; quoi qu'il en soit, je jugeai que les circonstances de mon arrestation ne m'étaient point défavorables, et qu'à tout événement, il était bon de les constater. On passa sur mes réclamations, on ouvrit une porte au fond de la petite pièce où nous nous trouvions, et on la referma à clef sur moi.

J'étais dans les ténèbres ; j'étais *coffré*, c'est le mot. On fait, je crois, des meubles plus grands que notre prison. Si étroite qu'elle fût, un lit de camp la coupait au milieu ; trois matelas de poste, minces et étriqués, occupaient ce lit dans sa largeur. C'était la couche ordinaire de trois hommes : quatre y étaient déjà étendus ; j'arrivai, moi, cinquième ; nous allâmes jusqu'à sept.